



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Metz, le 02 avril 2019

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau  
Délégation territoriale de  
Sarreguemines

Monsieur le Directeur de EURO  
ENTREPRISE SARL  
13, rue du Président Poincaré  
57500 SAINT-AVOLD

Affaire suivie par **Pascal RIDGEN**  
pascal.ridgen@moselle.gouv.fr  
03 87 28 30 80

**Objet :** Dossier de déclaration concernant le rejet des eaux pluviales  
des tranches 1 & 3 du lotissement " Les Hauts d'Alésia "  
et de la zone artisanale à LACHAMBRE - *Régularisation*

**Accord immédiat**

**P.J :** 1 dossier  
Récépissé de déclaration  
Fiche descriptive du IOTA

Monsieur le Directeur,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Rejet des eaux pluviales du lotissement " Les Hauts d'Alésia " tranches 1 & 3 et de la zone artisanale à LACHAMBRE**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 26 mars 2019
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2019-00153
- Dossier réalisé par : BE Ecolor de Fénétrange.

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint « **le récépissé clôturant son instruction administrative** ».

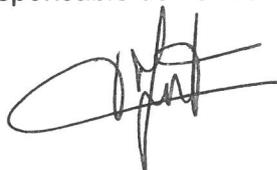
Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.** Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de LACHAMBRE. où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

La Responsable de l'Unité Police de l'Eau



Valérie ANTOINE-POTIER

**Copie transmise pour information :**

- M. le Maire de LACHAMBRE
- M. le Président de la CLE du SAGE Bassin Houiller  
Région Grand Est  
Place Gabriel Hocquard – CS 81004  
57036 METZ Cedex 01
- B.E. ECOLOR  
7, Place Albert Schweitzer  
57930 FENETRANGE